



Editorial



Rattrapage démocratique

La démocratie helvétique se caractérise par le nombre élevé de ses scrutins, d'autant plus lorsque la comparaison se fait avec les pays qui nous entourent.

Dans le canton de Neuchâtel, les citoyennes et citoyens renouvellent trois années sur quatre leurs Autorités fédérales, cantonales ou communales. A cela s'ajoutent trois à quatre votations fédérales par année en moyenne, ainsi que les objets cantonaux et communaux. En huit ans d'existence, la Commune de Val-de-Ruz a vécu quatre journées de votations locales.

Le semi-confinement de ce printemps est venu perturber cette mécanique bien huilée. En effet, il a fallu reporter un scrutin fédéral ainsi que les élections communales. Pour ce faire, la législature qui devait prendre fin au mois de juin a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020.

Il s'agit désormais de rattraper cette pause démocratique forcée. De toute évidence, les Vaudruziennes et Vaudruziens tiennent à faire honneur aux urnes. Dimanche 27 septembre 2020, le taux de participation communal s'est élevé à plus de 57%, un résultat en nette augmentation par rapport aux années passées.

En ira-t-il de même pour les élections communales du 25 octobre? Gageons que oui! Le Conseil général ainsi que le Conseil communal qu'il désignera représenteront pendant presque quatre ans la population de Val-de-Ruz. Ils devront tenir compte le mieux possible des enjeux locaux. Pour cela, il est nécessaire que le plus de monde possible remplisse son bulletin de vote et le glisse dans l'urne ou dans une boîte postale.

Les décisions prises par les Autorités ont des conséquences très concrètes sur la vie de tous les jours au sein de la commune. Il vaut décidément la peine de faire usage de son droit démocratique et d'exprimer ses choix pour l'avenir. En gardant à l'esprit que comme la liberté, la démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Conseil communal

Votation fédérale

La prochaine votation fédérale est fixée au **dimanche 29 novembre 2020**. Les objets sont les suivants:

1. initiative populaire du 10 octobre 2016 «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement»;
2. initiative populaire du 21 juin 2018 «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre».

Les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote sont:

- par correspondance (dépôt de l'enveloppe à La Poste en courrier B jusqu'au mardi précédant la votation, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau postal ou de levée de boîte aux lettres);
- par correspondance en déposant l'enveloppe aux Geneveys-sur-Coffrane ou à Cernier dans les boîtes aux lettres et les urnes sécurisées communales, relevées régulièrement jusqu'au dimanche du jour de la votation à 10h00;
- en personne au bureau électoral à Cernier, Epervier 6, le jour de la votation dès 10h00 jusqu'à midi;
- au domicile sur demande le dimanche jusqu'à 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

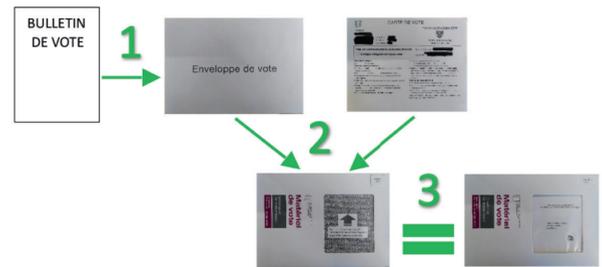
Pour toute question, le contrôle des habitants renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

Evitons les votes écartés

Lors de chaque votation ou élection, de nombreux bulletins doivent être régulièrement écartés. En effet, la carte contenant les coordonnées de l'électeur est glissée à tort dans l'enveloppe de vote alors qu'elle doit être introduite dans l'enveloppe de transmission.

La carte de vote doit être impérativement visible dans la fenêtre de l'enveloppe de transmission selon le schéma ci-dessous.

Pour toute question, le contrôle des habitants renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.



Forfaits de ski et Magic Pass

Les délais de commande et de validité des offres pour les forfaits de ski et les remboursements Magic Pass courent jusqu'au **31 octobre 2020**.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.

«Sécheron II»

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la modification partielle du plan d'aménagement local de Boudevilliers, secteur «Sécheron II», est mise à l'enquête publique.

Le dossier peut être consulté auprès de l'administration de l'urbanisme, rue Charles-L'Éplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, du **16 octobre 2020 au 16 novembre 2020**.

Toute opposition motivée est à adresser au Conseil communal, par écrit, durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au **16 novembre 2020**.



Mesures hivernales

Du **1^{er} novembre au 31 mars** de chaque année, il est interdit de stationner dans les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des localités de la commune, de 23h00 à 07h00, afin de permettre le déneigement des chaussées.

La liste des endroits où garer les véhicules de 18h00 à 07h00 est disponible sur le site internet communal. En cas de non-respect des interdictions de stationnement, qui entraînerait une impossibilité de passer pour les engins de déneigement, les rues ne seront pas déneigées et les contrevenants amendés.



La Colombine

La ludothèque «La Colombine» vous accueille chaque semaine durant la période scolaire. Ce sont près de 1'300 jouets et jeux de toutes sortes qui sont mis à disposition des familles.

Manque de place pour stocker les jouets imposants, passion soudaine pour les puzzles ou les petites briques, engouement pour les jeux de société, découverte des jeux d'adresse ou encore activités saisonnières: passez à la ludothèque où vous pourrez emprunter de quoi satisfaire vos envies et celles de vos enfants.

Association soutenue financièrement par la Commune, La Colombine peut offrir ses prestations à la jeunesse vaudruzienne grâce à l'engagement de ses bénévoles, qui donnent de leur temps sans compter. Conseil et prêt, tri et contrôle des jeux, choix et achats des nouveautés, organisation ou participation à des activités au niveau local ou cantonal, voici en quelques mots les principales fonctions des 14 personnes bénévoles. Si ces actions vous intéressent, le comité recrute de nouveaux membres.

Toutes nos félicitations et remerciements à toutes les personnes qui s'investissent pour faire vivre La Colombine.

Horaires d'ouverture: lundi et jeudi de 15h00 à 17h30 et samedi matin de 09h30 à 11h30 durant la période scolaire.

Adresse: chemin de Bellevue 3, 2052 Fontainemelon.

Courriel: ludo.val-de-ruz@bluewin.ch.

Déchets verts

Comme chaque année, le ramassage des déchets verts «porte-à-porte» marquera une pause lors de la saison hivernale. La dernière tournée se déroulera du **9 au 13 novembre 2020**. Elle reprendra, pour tous les villages, dès le **15 mars 2021**.

Durant cette période, des conteneurs seront à disposition dans les déchèteries.

Limitation de vitesse

Afin de sécuriser la route reliant le village des Geneveys-sur-Coffrane aux Grandes Pradières par la route du Mont-Racine, la vitesse maximale est réduite, passant de 80 à 50 km/h. Ce tronçon est très fréquenté non seulement par de gros véhicules de l'armée, des exploitations forestières et agricoles, mais aussi par des cyclistes.

Offres d'emploi

La Commune recherche, pour une entrée en fonction de suite ou à convenir:

- 1 dessinateur et collaborateur technique (F/H) de 50 à 80%;
- 1 surveillant de déchèterie remplaçant (F/H).

Pour l'été 2021 sont mis au concours les postes d'apprentissage suivants:

- 3 places d'assistant socio-éducatif (F/H);
- 2 places d'employé de commerce (F/H);
- 1 place de forestier-bûcheron (F/H).

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature (avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats) à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Recrutement 2021

Si vous avez 18 ans ou plus, une séance d'information concernant le processus d'incorporation au sein du Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI-VdR) aura lieu le **jeudi 5 novembre 2020 à 19h30**, hangar du feu, chemin du Ruz Chasseran à Dombreson. Elle se déroulera dans le respect des prescriptions en vigueur liées à la Covid-19.



Au cours de cette soirée, l'information portera sur l'organisation et les buts du SDI-VdR ainsi que sur les éléments naturels. Les tâches et obligations, la formation et les différents aspects de l'incorporation seront également exposés. De nombreuses informations utiles se trouvent sur le site www.118-info.ch.

L'incorporation se réalisera selon les besoins afin de maintenir l'effectif nécessaire au fonctionnement du SDI-VdR. Pour rappel, nul ne peut exiger son incorporation dans le corps des sapeurs-pompiers.

«J'agis pour mon canton. Et toi?»

«J'agis pour mon canton. Et toi?» est une initiative du Canton visant à mobiliser la population et les entreprises dans une dynamique commune à travers des messages simples: *consommer local, investir maintenant et créer de l'emploi ici*.

AGIR en faisant preuve de responsabilité et de solidarité face à la menace d'une crise économique majeure, en adoptant les bons réflexes et comportements, pour limiter les dégâts économiques et sociaux. Consommer localement permet d'INVESTIR et de CREER des emplois de proximité, qui eux-mêmes soutiendront la relance et favoriseront la consommation locale, tout en étant respectueux de l'environnement.

Renseignez-vous, contribuez à l'initiative et témoignez de votre engagement sur www.agir-ne.ch.



En prévision du passage à la prochaine Charte, l'association Parc régional Chasserat et la Commune proposent, tout au long du 2^e semestre 2020, un bref bilan des projets réalisés et en cours, en partenariat depuis plus de 10 ans.

Sensibilisation et éducation



Entre 2011 et 2020, 74 classes (soit 1'246 élèves) de différents collèges de Val-de-Ruz ont participé au projet «Graines de chercheurs» sur les thèmes hirondelles, verger, énergie et paysage.

Septante-six nichoirs à hirondelles de fenêtre ont été posés depuis 2014 sur une quinzaine de bâtiments de plusieurs localités dans le cadre de ce programme d'éducation et de sensibilisation au développement durable.

Pas moins de 79 arbres fruitiers haute-tige ont par ailleurs été plantés avec les écoles.

